

LA FILIÈRE BOIS

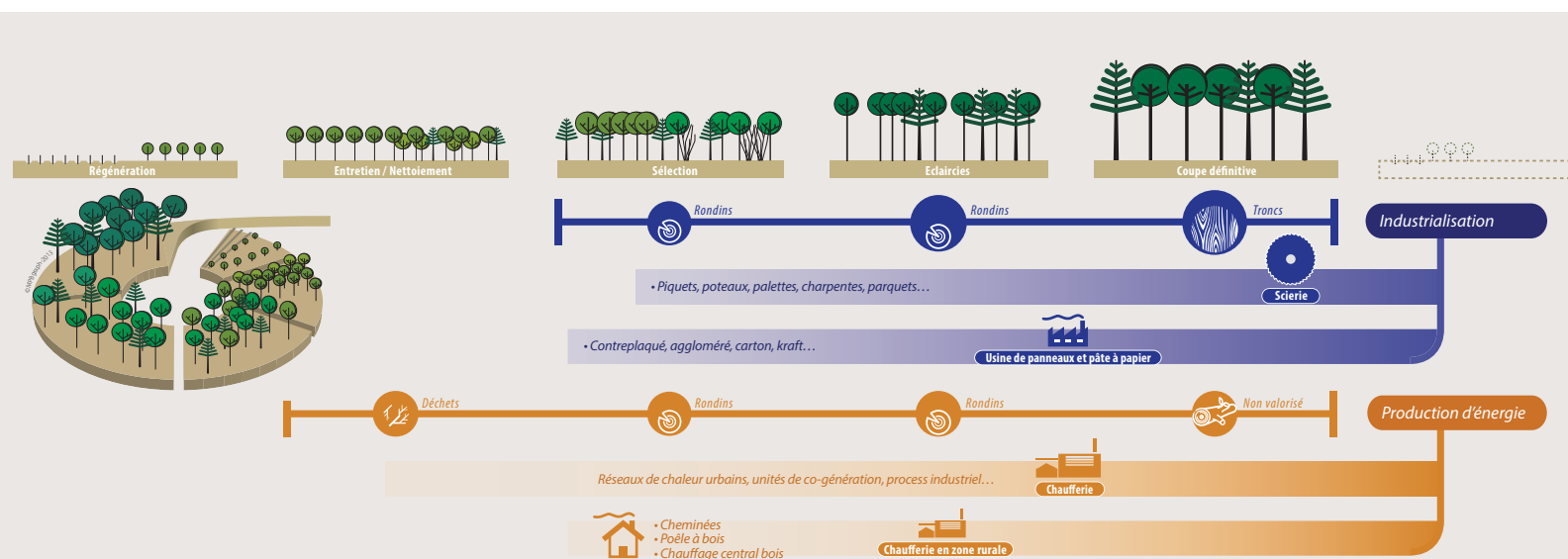
LE B.A.-BA DE LA FORÊT

Le bois a des usages très variés : meuble, charpente, emballage, parquet, papier, menuiserie, bois de chauffage, etc. On le trouve un peu partout grâce notamment à la filière qui est en place et représente un secteur économique à part entière.

La filière bois se compose ainsi de la chaîne des acteurs qui cultivent, coupent, transportent, transforment et recyclent le bois. C'est donc l'ensemble du cycle de vie du bois qui est pris en compte, de la source (forêt, bocage, arbres épars...) à l'utilisateur final (ou à la fin de vie de l'objet).

/////// CYCLE DE VIE DU PRODUIT //////////////////////////////////////

- 1** La première étape est la production de bois, autrement dit la sylviculture et l'exploitation forestière. De nombreux métiers y sont mobilisés : bûcherons, chauffeur grumier, agent forestier, opérateur de sylviculture-reboisement...
- 2** La seconde étape est la transformation du bois brut. Il est travaillé, scié, broyé, réduit en pâte à papier-carton, etc.
- 3** Une troisième étape de transformation est nécessaire pour le bois d'œuvre qui servira pour la fabrication de meubles, et la construction en bois (charpente, bardage...). Les autres produits du bois pourront également être séchés ou intégrés dans des processus industriels pour obtenir des matériaux directement utilisables pour les usages attendus.
- 4** La dernière étape de la filière est le commerce et le transport des produits finaux obtenus.



TRANSFORMATION DU BOIS

Un arbre coupé n'est pas valorisé dans son ensemble de la même façon. On appelle cela la hiérarchie des usages.

Les menus bois (diamètre inférieur à 7 cm) sont laissés en place pour la régénération des sols forestiers.

Les troncs de faible dimension ou mal conformés, ainsi que les branches annexes sont utilisées pour l'énergie ou une utilisation industrielle.

Enfin, le tronc principal, appelé grume, est principalement valorisé en scierie.



Arrivé à la scierie, le bois est déchargé du grumier (camion) pour être stocké en tas sur le parc à grumes situé à l'entrée de la chaîne de sciage. Sa première transformation se compose des étapes suivantes :

- 1 - Écorçage des grumes
- 2 - Sciage de la grume en débit
- 3 - Séchage du bois

Une seconde étape de transformation du bois est nécessaire pour apporter de la valeur ajoutée aux produits issus de la première transformation. Ces produits sont alors mis à disposition de la distribution ou des maîtres d'œuvre pour un usage direct.

LE BOIS LOCAL

Afin d'optimiser les retombées économiques sur un territoire particulier, il est possible de favoriser la ressource et les acteurs d'un territoire particulier. Cela permet notamment de dynamiser une activité sur des territoires ruraux pour lesquels les possibilités de développement économique semblent plus limitées que sur les territoires urbains.

L'utilisation du bois local peut également être intégrée à des initiatives originales et valorisées à l'échelle des collectivités telles que la création de pistes cyclables temporaires, des bacs à fleurs communaux, etc.



A RETENIR

- ▶ Un arbre est exploité dans son ensemble de manière différente tout en permettant la régénération du milieu forestier
- ▶ La chaîne de transformation est longue et permet une valorisation économique optimale des produits obtenus.



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région. Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.

Document réalisé en juillet 2020
avec le soutien financier de :



CONTACTEZ-NOUS

Collectivités forestières Occitanie

04.11.75.85.17

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org